

L'innovation en agriculture

Déclaration du groupe CFTC

La révolution verte des années 60 répondait à un besoin de production intensive lié à la forte croissance de la population mondiale. Les orientations nationales, internationales et les recherches ont été orientées dans ce sens. Cela s'est traduit par l'augmentation de la rentabilité pour les producteurs, la diminution des coûts pour les consommateurs. La mécanisation et l'intensification de l'agriculture ont fait reculer la pénibilité du travail des agriculteurs, souvent en augmentant leurs revenus, mais au prix d'une très forte perte d'emploi agricole. Cela a aussi eu des conséquences sur l'environnement. Les effets négatifs de ce type d'agriculture sont reconnus et nullement contestés. L'enjeu de l'innovation de l'agriculture est d'inverser le processus tout en assurant la viabilité et la pérennité des exploitations, de garantir un niveau de rémunération satisfaisants aux agriculteurs et aux salariés.

L'innovation devra répondre aux besoins nationaux afin de permettre une limitation des importations de produits qui, si certains dans l'Union Européenne sont soumis à des normes sanitaires et environnementales communes, d'autres n'ont pas ces mêmes exigences. Ceci crée des distorsions dans la concurrence et induit la recherche d'un prix toujours plus bas avec des conséquences importantes pour les producteurs.

Elle devra aussi engager l'agriculture dans la décroissance des émissions de gaz à effet de serre et faciliter son adaptation au changement climatique et à la raréfaction des ressources. Cela passera par une préservation et une reconstitution des milieux naturels.

La CFTC approuve les préconisations présentées dans cet avis notamment celles qui se réfèrent à la recherche. La recherche pour soutenir l'innovation en agriculture doit être en adéquation avec les spécificités des territoires, les systèmes de production. Elle doit utiliser le savoir des agriculteurs et analyser, sur le principe d'une recherche action, le fruit d'une réflexion individuelle ou collective. Si elle doit répondre à des besoins à court terme, le principe d'une recherche fondamentale doit être poursuivie et soutenue financièrement. La proposition de permettre aux chercheurs de sortir de leur laboratoire pour faire œuvre de pédagogie avec les citoyens répond à une demande de transparence et d'explication des évolutions de notre environnement. L'évaluation de résultats de ces recherches et leur mise en application sur le terrain, doit se faire hors des lobbies ou des intérêts de groupes économiques. Elle suppose une expertise fiable et indépendante. Les réussites qui en découlent doivent être valorisées.

Pour la CFTC, l'innovation doit notamment s'appuyer sur le numérique. Ce qui implique une couverture numérique satisfaisante pour tous. Les données recueillies doivent être au service des réseaux d'agriculteurs afin de leur permettre de comparer les résultats obtenus et d'échanger sur leurs pratiques. Le partage du savoir résultant de l'analyse de ces données doit être au service de l'agriculteur afin de lui permettre d'assurer son libre arbitre dans ses décisions et de ne pas être asservi à d'autres acteurs économiques.

La CFTC votera cet avis